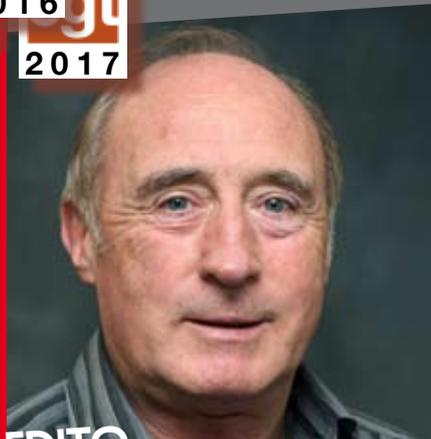


la
cggt
UFR

Union Fédérale des Retraités

de la Construction - Bois - Ameublement



EDITO

ÊTRE À L'OFFENSIVE

ET FAIRE PREUVE DE TENACITÉ

Il est impératif de passer du constat à la mise en œuvre, nous l'avons dit et répété, aujourd'hui 15 millions de retraités, 20 millions demain.

L'enjeu du renforcement du syndicalisme retraité est posé en grand pour affronter l'avenir en toute responsabilité. Il est indispensable que toute la CGT réfléchisse à cette question. Garder les syndiqués dans les entreprises est de la responsabilité, dans le syndicat de l'entreprise, des sections de retraités là où elles existent, mais dans les entreprises où elles n'existent pas n'est-ce pas de la responsabilité du syndicat d'actif de les créer ? Et bien sûr les adhérents CGT des entreprises qui ont été rayés de la carte trouvent toutes leur place dans les syndicats locaux pro ou multi pro. Il faut certes trouver les formes d'organisation les mieux adaptées. Il faut aussi se donner les moyens de nos ambitions. Pour cela, la CGT doit faire toute la place dans ses rangs au syndicalisme retraité. La nécessité de soigner la continuité syndicale est une priorité à la fois de la section ou du syndicat de retraités mais surtout du syndicat d'actifs. Il faut savoir que lors du départ à la retraite, on perd toujours 7 adhérents sur 10, il est possible d'inverser cette tendance.

Notre UFR a débattu largement du renforcement de la continuité syndicale lors de ses Congrès, aux Comités Généraux et publié ses débats et proposé des pistes pour progresser. Prochainement un cahier orga, un livret spécial retraité et un futur stage retraité seront à votre disposition afin de constituer ce « pluzz ».

Alors maintenant, mettons-nous au travail !

Alain HOFFECARD

Bureau de l'UFR



SYNDICALISATION

une tâche difficile, mais indispensable ...

RETRAITE

N° 79

NOV. 2015

CONSTRUCTION | BOIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'UFR DE LA CONSTRUCTION DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT CGT



Solidarité entre les peuples : qui sème le vent, récolte la tempête ...

PAGE 2



Renforcement syndical : au bénéfice de TOUS ...

PAGE 3

DANS CE NUMÉRO :

- Petites ou Grandes, Pro ou Multi pro, Locales ou d'Entreprises, toutes les sections font le travail !!!
- La Formation Syndicale tout au long de la vie ...
- La Syndicalisation à bras le corps ...
- Interview Régis KOPEC
- UFR CBA en chiffres ...

www.ufrcba-cgt.com



Qui sème le vent ... récolte la tempête !



@ **Actus :**
L'UFR aura
2 délégués au
Congrès de la CGT.
Mandez
vos délégués
en prenant la parole
et dites la CGT
que vous voulez.

Parutions
RCB 2016 :
votre avis nous
intéresse, donnez
vos suggestions
pour le journal ...

Etonnante la langue française et de son utilisation par certains ...
Constatez, lorsque nous partons travailler à l'étranger ou encore mieux qu'un américain vienne exercer une activité dans notre pays et nous devenons des expatriés (terme bien connu dans le BTP ...) !

À l'inverse, les résidents d'Afrique Noire, du Maghreb, ceux de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan sont qualifiés d'émigrés ! Chercher l'erreur !

Les migrants qui fuient la guerre sont protégés par les conventions internationales, en conséquence, ils doivent être accueillis. De plus il s'agit d'appliquer la tradition d'accueil en usage depuis la révolution française. Ceux qui fuient la misère ou qui quittent leur pays pour des raisons économiques, doivent en faire la demande pour entrer dans l'espace européen, sinon ils deviennent des illégaux et sont reconduits à la frontière.

Les journaux télévisés nous informent de ces drames (*de la mer, de camion plombé ...*) vécus par ces malheureux abusés par des passeurs sans scrupule. Ces images émeuvent la population le temps d'un journal télévisé, sans que les gouvernements européens cherchent des solutions à long terme, si ce n'est que celle des quotas, de l'augmentation des moyens policiers ou à hérissier sa frontière de barbelés.

On peut comprendre que pour certains pays, n'ayant accepté aucun engagement militaire par le passé en Afghanistan, en Irak, en Lybie et en Syrie, ne veulent prendre part à une quelconque prise en charge de ces migrants. Lorsque l'on bombarde des peuples au nom de « nos valeurs occidentales » on ne peut s'attendre qu'à des conséquences graves (*dans le bâtiment cela s'appelle prendre la pelle par la manche !*).

Raisonnement stupide de la part de nos dirigeants, sauf pour les marchands d'armes bien sûr.

Ces conflits ont engendré la pire des sociétés, moyenâgeuse, barbare, aveugle et fanatisée. Nous en payons le prix fort aujourd'hui en subissant de lâches attentats.

Dans tous ces bouleversements il y a des comportements incompréhensibles et inadmissibles. Alors le peuple Kurde, disséminé sur plusieurs pays, se bat seul et victorieusement contre Daech, le Président Turc, pour des raisons de politique intérieure, et après avoir joué le double jeu, s'attaque aux combattants Kurdes. Le tout avec la bénédiction de l'OTAN ! ... Où veulent nous mener ces généraux « va-t'en guerre », ces politiciens aux ordres du capitalisme ?

En France également, les flux migratoires représentent une aubaine, un fonds de commerce, pour ceux qui perpétuent la discrimination, l'exclusion, comme à la belle époque du Maréchal Pétain. Il y a pire, tout est bon pour retrouver son siège de Président, un soi-disant descendant du gaullisme (*le pauvre doit se retourner dans sa tombe*) emprunte les mêmes arguments que le Front National. Triste attitude, triste non-respect de ces propres valeurs républicaines !

Le siècle précédent a été celui des génocides, l'actuel prend le chemin de la terreur et du sécuritaire à tout prix.

La CGT Retraités Construction-Bois, au nom de ses valeurs de fraternité et de solidarité entre les peuples, ne peut cautionner de telles politiques et en appelle à un vif soutien envers ces pauvres gens et à nos camarades Kurdes et à imposer la paix et l'équilibre économique par la négociation.

■ **Jean-Claude GUÉRINEAU**
Bureau UFRBCA - Syndicat SPIE Reims

Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS
Conception, réalisation :
Michèle BRAMARDI
Imprimerie :
BRUNHAUT





Renforcement SYNDICAL

UNE TÂCHE DIFFICILE MAIS INDISPENSABLE !

Depuis plusieurs années nous prenons de nombreuses initiatives en faveur du renforcement syndical, en particulier au moment du départ à la retraite où sept syndiqués sur dix décident de quitter le syndicat. Nos actions n'ont pas les résultats escomptés et ne suffisent pas à enrayer la baisse du nombre de syndiqués retraités.

Le monde syndical évolue, les notions de classe et de solidarité n'ont plus exactement les mêmes valeurs. Seulement un quart des ouvriers se déclare faire partie de la classe ouvrière (IFOP) et les syndicats donnent parfois une impression d'impuissance face au règne de la finance.

D'années en années, on assiste à une régression sociale sans précédent. La plupart des politiques présidentiables ne cache plus leurs objectifs et affiche publiquement leur volonté de reporter l'âge de départ à la retraite à 65 ou 67 ans avec des pensions réduites. Les retraités et les ouvriers ont un sentiment généralisé d'abandon et c'est à nous de les informer du rôle et des actions de la CGT qui pourraient être encore plus efficaces s'il y avait plus d'adhérents.

On ne le répète jamais assez que le rôle des délégués syndicaux d'actifs est capital pour la continuité syndicale et eux seuls peuvent inciter le syndiqué à

rejoindre un syndicat de retraités au moment de son départ. C'est lui aussi qui rappelle à ses adhérents les orientations et les valeurs de la CGT.

Actuellement le travail des délégués est de plus en plus compliqué, réunions à répétition, préservation des acquis de l'entreprise avec parfois un sentiment d'isolement face à des chefs d'entreprise de plus en plus exigeants.

C'est pour cela qu'avec nos sections et nos adhérents nous voulons nous donner les moyens de nous renforcer et nous avons commencé en proposant des outils à nos organisations pour faciliter la tâche des responsables syndicaux.

Le Cahier ORGA est une initiative qui a été présentée lors de la dernière Assemblée Générale à ARRAS et une campagne de rappel est en cours dans plusieurs régions.

Le renforcement syndical a toujours été une tâche difficile où beaucoup d'initiatives restent à développer. On pourrait évoquer le travail dans les coordinations inter-pro, une relance du « syndicalisme en territoires » de l'UCR CGT et beaucoup d'autres actions où il y a un besoin de renforcement.

■ **Pascal LEBLEU**
Bureau UFRCSA

LA CONTINUITÉ DE LA SYNDICALISATION DEVIENT UN VÉRITABLE ENJEU POUR PROMOUVOIR LE PROGRÈS SOCIAL AU BÉNÉFICE DE TOUS.





PETITES OU GRANDES, PRO OU MULTI TOUTES LES SECTIONS

GÉRARD HARDY

Secrétaire de la Section des Retraités de l'Entreprise PBM import.

Petite, mais active

Nous sommes une section d'entreprise du secteur du Bois de la région de CAEN, dans le Calvados. Nous participons activement à l'activité de notre USR sur notre territoire. Nous portons les revendications de fin de mois, logements, transports, santé, commerces de proximité et autres. En deux heures 4 camarades distribuent 350 tracts le samedi matin devant Intermarché et cela tous les deux mois. Cela nous a conduit à demander à la Mairie le prêt gracieux d'une salle tous les deux mois. Dans la commune voisine industrialisée, nous sommes intervenus auprès de la Mairie pour quelle mette un local à notre disposition une fois par semaine. Ce qui nous permet de tenir une permanence un jeudi sur deux de 18h à 19h30. Nous avons fait une carte de visite avec les jours et les horaires de permanence, et donné un numéro de téléphone. Nous constatons une participation en progrès dans les manifestations. Nous travaillons au plus près des entreprises du quartier organisées à la CGT pour réussir le passage de l'adhérent actif en adhérent retraité. Une fois par an nous organisons une remise des cartes, en invitant les sympathisants autour d'un verre de l'amitié. Résultat de ce travail de territoire, nous avons réalisé quatre adhésions et une autre est prévue prochainement ...

JEAN-LUC PLUMELET

Secrétaire du SR CBA 44.

Zoom sur une activité de terrain

Préambule

Lors du passage de relais à l'USC 44 en Novembre 1984 entre Albert LABARRE et

Jean Luc PLUMELET, Albert s'en alla aussitôt au Syndicat des Retraités de NAN- TES, 84 adhérents, avec l'idée d'une activité « au plus près des préoccupations des retraité(e)s dans tout le département de la Loire Atlantique ». Le 1^{er} Juin 1987, en présence de Robert BRUN, Secrétaire Général de la FNTC, nous fêtons le 500^e adhérent ... Aujourd'hui, le syndicat compte 1 278 adhérent(e)s.

Mise en place des réunions cantonales

Contrairement à l'activité des salariés et militants qui se trouvent aux sièges des entreprises ou sur les chantiers, il faut aller chercher les travailleurs à la retraite dans les localités, au plus près de chez eux. C'est ainsi que furent mises en place les réunions dites « cantonales » qui ont survécu aux découpages administratifs successifs !... La régularité, trois à quatre fois l'an, la somme des informations de tous ordres, l'analyse CGT de la situation économique et sociale du moment, élargissent le cercle des convaincus. Le réseau ainsi constitué va de l'accueil à la réunion par celui ou celle qui est chargé(e) de réserver la salle au pot de l'amitié en passant par le suivi régulier des adhésions ou des contacts à établir pour la fois prochaine.

Le Bâtitisseur

Le journal « le Bâtitisseur » est l'organe mensuel de l'USCBA CGT 44 depuis Septembre 1962. Nous affirmons que ce lien direct avec les actifs et retraités de notre département constitue le maillon essentiel de notre activité. Ce n'est pas une mince affaire de collecter chaque mois des articles, respecter un calendrier rigoureux en lien avec la mise à jour du listing, l'imprimerie et l'équipe d'expédition du journal. C'est une tradition depuis Mars 1964, de vendre des billets de tombola, communément appelée « la bourriche », afin de financer la sortie mensuelle du « Bâtitisseur

». Le tout se faisant dans la bonne humeur et la convivialité autour du « grolleau » local ! ... « Le Bâtitisseur » avec ses deux pages « retraités » est attendu et apprécié à sa juste valeur. Nous sommes fiers de savoir qu'il est lu et photocopié çà et là, aux confins du 44 et par des adhérents inter pros CGT. Ceci entraînant des demandes de constitutions de dossiers retraite en dehors de notre champ fédéral.

L'activité en 2015

Depuis plus de 15 ans, le chiffre des adhérents dépasse le millier. Les journées d'information et de formation sur les nouvelles dispositions des pseudo-réformes successives des régimes de retraite sont suivies par une trentaine de militant(e)s. Ce noyau met en œuvre les réponses aux différentes questions qui dépassent souvent les domaines de la protection sociale (*impôts, transports, loisirs, etc.*). Les évolutions des services administratifs (CARSAT) ainsi que des modes de fonctionnements électroniques nous facilitent les tâches sans en réduire leur complexité. La vie de l'organisation et la vie tout court, nous amènent à des changements de personnes, des tuilages ou doublons nécessaires pour couvrir le territoire. Année après année, il nous faut sans cesse recruter, souvent à proximité (*famille, amis, voisins, etc.*) afin d'élargir et maintenir notre réseau du service rendu, label CGT.

JEAN-LOUIS LEYMERGIE

Secrétaire du SR CBA 33.

Victoire des PONTICELLI

Continuité de la lutte + continuité syndicale = succès

Le Secrétariat de la Commission des Contentieux du Conseil d'Etat à Paris nous annonce que nous avons définitivement gagné notre reconnaissance à l'exposition à l'amiante pour les Etablissements Pon-



PRO, LOCALES OU D'ENTREPRISES, FONT LE TRAVAIL !!!

ticelli-Agence du Sud-Ouest dont le siège est à Bassens-Gironde. **Quelle ne fut pas notre joie pour tous les copains** : tuyauteurs, chaudronniers, soudeurs, monteurs, mécanos, grutiers, préparateurs, techniciens, chefs de chantiers, ingénieurs, ... d'apprendre que notre dossier, construit (avec tout le personnel autour du syndicat) à partir de 2000/01, venait enfin de connaître une issue favorable et de justice sociale sanctionnant les manquements de la Direction Générale à l'obligation de nous informer et de nous protéger d'un produit nocif pour la santé. La détermination à aller jusqu'au bout de notre combat est surtout venue de notre rencontre avec les veuves de nos camarades disparus qui nous ont donné copie de leurs dossiers « pour la noble cause que nous défendons ». Patiemment, nous avons construit notre victoire en mobilisant tous nos élus CE/DP/CHSCT, nos syndiqués et le maximum du personnel ainsi que nos structures syndicales dans notre vie active (de 2000 à 2008) et en poursuivant le combat en pré-retraite ACAATA ou retraité, grâce à la création de notre Section syndicale des Retraités CGT de l'Agence. Elle a pris le relais pour la reconnaissance à notre exposition à l'amiante mais aussi pour aider les copains sur leur dossier « faute inexcusable » et gagner sur 30 dossiers constitués en Préjudice d'Anxiété le 18 décembre 2013 et ce, grâce à notre participation au Collectif MP et amiante de l'USR CGT 33.

Les initiatives se poursuivent maintenant pour faire connaître très largement en Gironde et Aquitaine, les dispositions du Suivi Médical Post-Professionnel trop peu utilisé.

MICHEL VILLARD

CE UFR.

**En Maurienne,
une Multi Pro qui rassemble !!!**

Historique

Cette section est issue d'une usine électrochimique de PECHINEY fermée dans le début des années 80. La section des retraités était vouée à la disparition des syndiqués sans possibilité de renouvellement. Les syndiqués « historiques » sont actuellement âgés de 80 ans et plus. Il a donc été décidé de l'ouvrir à tous les retraités de la localité. Nous avons 20 retraités adhérents. Situé en basse vallée de Maurienne ce secteur est assez loin des unions locales, 35 kilomètres de Saint-Jean-de-Maurienne et 40 de Chambéry. Nous nous efforçons de maintenir la présence de la CGT.

Notre activité

Nous faisons une réunion de remise des cartes en début d'année, en juillet un rassemblement avec prise de parole le matin suivi d'un repas convivial confectionné par nous et auquel nous invitons l'ensemble des retraités de la localité. Nous participons également au rassemblement départemental des retraités en organisant un car.

Lors des manifestations locales ou départementales nous organisons un co-voiturage. Ce n'est pas de grande ambition mais nous créons du lien social autour de la CGT dans notre petit coin de Savoie.

CHRISTOPHE LAUNAY

Secrétaire de CE EUROVIA Rennes.

**Chez Eurovia 1+1=1,
mais utile à tous**

Il me semble logique de conserver nos camarades retraités dans nos effectifs. Ils sont les témoins d'une histoire de l'entreprise pas si éloignée que ça ... La mémoire des combats auxquels ils ont participé pour arracher les acquis si menacés actuellement ne peut vivre uniquement dans les écrits. Elle doit aussi exister au travers de leurs récits (même si c'est au prix de quelques verres de Ricard ...). Elle doit servir de jalon pour les jeunes qui veulent se battre à leur tour. Ensuite, certains comme Paulo restent très utiles pour le syndicat non seulement pour leurs compétences techniques mais aussi pour leurs conseils souvent avisés ... Catégoriser, sectoriser sont à mon goût deux mots antinomiques avec les seuls qui définissent notre identité chez EUROVIA Bruz : rassembler et unifier... Pour finir, même si certains mettent leurs ancêtres dans des maisons de retraites, je préfère les voir sous notre toit avec nous d'autant plus que la maison est grande ...



Ponticelli Sud-Ouest
12 ans de luttes pour GAGNER

« Reconnaissance à l'amiante »





ENGAGÉ POUR LE BTP

RETRAITE

PRÉVOYANCE

SANTÉ

ÉPARGNE

ASSURANCES

ACTION SOCIALE

VACANCES

**PRO BTP**
GROUPE



LA FORMATION SYNDICALE

TOUT AU LONG DE LA VIE

Si, à la retraite, la continuité syndicale est nécessaire pour agir collectivement sur notre pouvoir d'achat, sur le MEDEF qui gère nos Caisses de Retraites, de Prévoyance, notre Sécurité Sociale, à la retraite devons-nous cesser de nous former syndicalement ?

Christian BLICQ - Bureau de l'UFRCA

LA SYNDICALISATION À BRAS LE CORPS

Les syndicats d'actifs et retraités doivent tout mettre en œuvre et prendre des initiatives afin de garder l'ensemble de nos syndiqués dans la CGT. On peut laisser les autres prendre des initiatives mais on peut aussi être acteur et essayer d'imposer des progrès. Pour cela il faut que chaque région dispose d'un ou plusieurs référents afin d'avoir une vue plus juste de nos forces syndicales et de mieux appliquer les orientations de notre UFR. Il faut que les actifs s'impliquent dans la création de section retraités dans leur syndicat ou dans les UL. Il convient également que chacun améliore les données du listing de Cogitel. C'est un élément essentiel pour que chaque syndiqué retraité reçoive « **Retraite Construction** ». Il faut aider à la mise en place de stages spécifiques retraités pour que la continuité syndicale prenne toute sa valeur. La Commission Formation travaille sur un projet, il y a aussi l'UCR et d'autres structures syndicales qui proposent des stages. En regroupant toute les informations, la Commission Formation pourra proposer un stage adapté à nos retraités. Notre Commission Renforcement devra trouver les moyens pour organiser la diffusion du cahier Orga présenté au Comité Général d'ARRAS et pour l'édition d'un livret d'accueil spécial retraité dont la maquette existe déjà. Le renforcement syndical est très important pour notre syndicat et beaucoup de travail reste à faire. « **La question essentielle qui nous est posée reste celle de l'efficacité du syndicalisme, ... sinon, les salariés vont nous demander à quoi on sert.** » Philippe MARTINEZ - Secrétaire Général CGT. (Rapport de la Commission ORGA)

■ Préconisations de la Commission Orga de l'UFR



Certes, pendant notre parcours de militant d'entreprise, nous avons reçu différentes formations syndicales, dont le but principal

était de nous permettre d'appréhender l'organisation économique de l'entreprise, non pour y adhérer, mais pour aller vers notre mieux disant social, pour un autre partage des richesses.

Forts de ces acquis, nous pourrions penser être en mesure d'appréhender le débat avec les retraité(e)s ou futur(e)s retraité(e)s. Notre UFR pense que cela n'est pas suffisant, elle s'est donc dotée d'une **Commission Formation Syndicale**.

Son but : aider nos retraités(e)s militant(e)s et futur(e)s à :

- Argumenter sur le renforcement ;
- Argumenter sur le discours d'une pensée unique qui voudrait que seul le recul social, des droits des travailleurs actifs et retraités soit l'issue ;
- Dégager des pistes revendicatives, pour d'autres solutions.

là de quoi s'y perdre, alors que les différentes réformes ont modifié les droits au départ mais aussi le taux des pensions.

Si nous voulons combattre cette récession sociale, si nous voulons peser plus, si nous voulons faire aboutir nos revendications, il est donc indispensable de continuer à nous former.

Nous ne pourrions compter que sur nous !

Pour cela, en lien avec le Collectif Formation Syndicale Fédéral, le Collectif Formation Syndicale UFR devra mettre à disposition de ses militants, des USCBA, URCBA, des formations adaptées aux différentes situations. Car il est évident que selon le parcours syndical l'approche peut être différente.

Quelques pistes :

- Formation accueil nouveaux adhérents ;
- Formation renforcement ;
- Formation aide au montage dossier social retraite ;
- Formation argumentaire Répartition où Capitalisation ;
- Formation futur(e)s retraité(e)s.

Depuis sa création en 1945 par le **Conseil National de la Résistance**, notre système social par répartition solidaire ne convient pas au MEDEF, qui voudrait un système par capitalisation, mais depuis plusieurs décennies, les différents gouvernements l'ont aidé, et devant la pression médiatique abondant dans ce sens le citoyen lambda et nous-mêmes avons



Ces formations devront s'appuyer sur notre histoire, sur l'évolution d'un besoin humain de plus de protection sociale, sur nos fondamentaux.

Alors, pour un rapport de force en faveur des travailleurs actifs et retraités de notre Fédération, à bientôt dans nos formations.

Alors, pour un rapport de force en faveur des travailleurs actifs et retraités de notre Fédération, à bientôt dans nos formations.

QUELLE EST LA PLACE DES RETRAITÉS DANS L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE ?

INTERVIEW

RÉGIS KOPEC

Secrétaire de la Fédération



Nous abordons le cas des retraités dans la droite ligne de nos orientations, le pouvoir d'achat et la protection sociale sont les enjeux prioritaires de ces repères revendicatifs.

Quand on sait que beaucoup de salariés de nos professions n'atteignent pas l'âge légal de départ à la retraite, nous avons devant nous des chantiers importants concernant la pénibilité pour les actifs et le droit d'être à la retraite en bonne santé pour les retraités.

Lors de notre dernier Congrès Fédéral, nous avons décidé ensemble de faire de la continuité syndicale une priorité, pour cela nous avons défini quelques postes de travail notamment avoir une vision plus précise des adhérents qui vont partir à la retraite dans les prochaines années. Il faut que nous pensions à anticiper le départ à la retraite de nos camarades, mais tout cela ne suffit pas, on s'aperçoit que la grande difficulté réside à faire en sorte que le camarade ne se sente pas exclu de l'activité syndicale. Trop souvent, c'est ce qui arrive. L'organisation des retraités en section syndicale est une solution. Mais pour cela le travail des syndicats locaux en lien avec les US et UR est indispen-

sable. Il n'est pas toujours facile pour un syndicat d'entreprise de créer une section syndicale de retraités, cette réalité nous oblige à créer les conditions pour rendre les syndiqués acteurs lors du passage d'actif à retraité. Je pense qu'une section syndicale de retraité est une alternative efficace pour la continuité. Mais bien entendu cela ne peut pas être une règle, les syndicats peuvent s'organiser de façons différentes, le tout est bien de s'organiser. La création de section de retraités de la CBA est efficace. Si elle existe, il est beaucoup plus facile au moment du départ à la retraite de rester syndiqué. Dans ce cas la continuité peut se faire automatiquement, sans section syndicale retraités cela devient difficile.

La syndicalisation, le renforcement, la continuité syndicale sont des enjeux importants pour toute la CGT, que ce soit les actifs ou les retraités, cela doit être en tête de liste de notre activité syndicale.

Dans tous les cas, l'état de notre force syndicale est aujourd'hui insuffisante et ça il faut savoir se le dire, même si nos états d'organisation notent une hausse légère mais constante de nos adhérents.

UFR CBA en chiffres

Notre UFR progresse faiblement ces dernières années, mais comment se contenter de 2 090 syndiqués retraités, moins de 10 % de l'effectif fédéral ?

La section Retraite Construction NANTES représente à elle seule 62% de nos adhérents et démontre de façon éclatante que le travail militant paye.

Le reste de nos forces sont éparpillées un peu partout en France.

La majorité milite dans des structures d'au moins 5 camarades.

| Bases | Sections | Adhérents |
|--------------|-----------|-------------|
| CBA | 48 | 1840 |
| Inter pro | 13 | 82 |
| Total | 61 | 1922 |

Une minorité non négligeable est composée de camarades isolés ou quasi isolés (*section de 3 ou 4 camarades*). Pour moitié dans des structures professionnelles et pour moitié en Inter pro.

| Bases | Isolés |
|--------------------|------------|
| CBA de 1 à 4 | 88 |
| Inter pro de 1 à 4 | 80 |
| Total | 168 |



FAITES VOTRE JOURNAL !!!

Votre expérience, votre avis, vos idées sont les bienvenus !

propos du pouvoir d'achat des retraités, de la situation des chômeurs âgés, de la pénibilité et du suivi médical ... Faites-nous part de vos expériences, de vos actions et de vos réflexions en remontant l'information à « **Retraite Construction Bois** » - soit par courrier à Montreuil, - soit par Internet.

www.ufrcba-cgt.com